



***Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique***

***Direction de la Dette***

***Rapport Annuel Exercice 2022***

***MAI 2023***

## TABLE DES MATIERES

|                                                                                           |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>i. SIGLES ET ABREVIATIONS.....</b>                                                     | <b>2</b>  |
| <b>ii. LISTE DES GRAPHIQUES.....</b>                                                      | <b>3</b>  |
| <b>iii. LISTE DES TABLEAUX.....</b>                                                       | <b>3</b>  |
| <b>A. CONCEPTS ET DEFINITIONS .....</b>                                                   | <b>4</b>  |
| <b>B. OBJECTIF DE LA GESTION DE LA DETTE .....</b>                                        | <b>9</b>  |
| <b>O. INTRODUCTION.....</b>                                                               | <b>10</b> |
| <b>I. SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE.....</b>                                             | <b>11</b> |
| <b>I.1. Encours de la dette publique.....</b>                                             | <b>11</b> |
| <b>I.1.b. Encours de la dette Intérieure .....</b>                                        | <b>12</b> |
| <b>I.3. Tirages de la dette publique.....</b>                                             | <b>13</b> |
| <b>I.4. Transfert et flux nets .....</b>                                                  | <b>15</b> |
| <b>I.5. Nouveaux engagements .....</b>                                                    | <b>16</b> |
| <b>I. ANALYSE COÛT ET RISQUES DU PORTEFEUILLE EXISTANT DE LA DETTE PUBLIQUE.....</b>      | <b>16</b> |
| <b>II.1. Coût du portefeuille de la dette publique.....</b>                               | <b>16</b> |
| <b>II.2. Composition du portefeuille par Devises .....</b>                                | <b>17</b> |
| <b>II.3. Risques du portefeuille de la dette publique.....</b>                            | <b>17</b> |
| <b>II.3.a. Risque de refinancement.....</b>                                               | <b>17</b> |
| <b>II.3.b. Risque de taux d'intérêt.....</b>                                              | <b>19</b> |
| <b>II.3.c. Risque de taux de change .....</b>                                             | <b>19</b> |
| <b>III. DETTE DES ENTREPRISES PUBLIQUES, ARRIERÉS INTÉRIEURS ET PRÊTS RETROCEDES.....</b> | <b>20</b> |
| <b>III.1. Situation d'endettement des entreprises publiques.....</b>                      | <b>20</b> |
| <b>III.2 Situation des arriérés intérieurs de l'Etat.....</b>                             | <b>21</b> |
| <b>III.3 Situation des prêts rétrocédés par l'Etat .....</b>                              | <b>22</b> |
| <b>III.4 Situation de la dette garantie .....</b>                                         | <b>23</b> |
| <b>IV. CONCLUSION.....</b>                                                                | <b>23</b> |

## **i. SIGLES ET ABREVIATIONS**

|         |                                                            |
|---------|------------------------------------------------------------|
| BADEA   | : Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique |
| BANCOBU | : Banque Commerciale du Burundi                            |
| BEI     | : Banque Européenne d'Investissement                       |
| BIF     | : Burundian Francs                                         |
| BRB     | : Banque de la République du Burundi                       |
| BT      | : Bons du Trésor                                           |
| CNY     | : Yuan Renminbi ou Yuan Chinois                            |
| EBC     | : Exim Bank of China                                       |
| EBI     | : Exim Bank of India                                       |
| EUR     | : Euro                                                     |
| FAD     | : Fonds Africain de Développement                          |
| FIDA    | : Fonds International pour le Développement Agricole       |
| FMI     | : Fonds Monétaire International                            |
| DTS     | : Droit de Tirages Spéciaux                                |
| IDA     | : International Development Association                    |
| LAFB    | : Ligue Arabe                                              |
| OFID    | : OPEC Fund for International Development                  |
| OPEP    | : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole            |
| OT      | : Obligations du Trésor                                    |
| PIB     | : Produit Intérieur Brut                                   |
| USD     | : United States Dollars                                    |
| SYGADE  | : Système de Gestion et d'Analyse de la Dette              |

## **ii. LISTE DES GRAPHIQUES**

**Graphique 1** : Composition de l'encours de la dette publique à fin 2022

**Graphique 2** : Composition de l'encours de la dette extérieure par type de créanciers

**Graphique 3** : Composition de l'encours de la dette intérieure par type de créanciers

**Graphique 4** : Répartition du service de la dette par source de dette

**Graphique 5** : Répartition des décaissements de la dette extérieure par type de Créancier et par secteur

**Graphique 6** : Répartition des émissions des titres publics par maturité

**Graphique 7** : Répartition de l'encours de la dette publique par source en % du PIB

**Graphique 8** : Risque de refinancement du portefeuille de la dette publique

## **iii. LISTE DES TABLEAUX**

**TABLEAU 1** : Transferts et Flux nets

**TABLEAU 2** : Indicateurs de coût du portefeuille

**TABLEAU 3** : Dette des entreprises publiques

**TABLEAU 4** : Arriérés intérieurs

**TABLEAU 5** : Encours de la dette rétrocédée

**Tableau 6** : Encours de la dette garantie

## **A. CONCEPTS ET DEFINITIONS**

### **ACCORD DE PRÊT**

Instrument juridiquement contraignant qui engage une somme déterminée pouvant faire l'objet de tirages. Le montant tiré doit être remboursé conformément aux conditions énoncées dans un échéancier de remboursement ou un billet à ordre. Ce document prouve juridiquement qu'il a été convenu d'accorder un prêt une fois que certaines conditions préalables auront été remplies. On parle indifféremment de prêt, d'accord de prêt ou de contrat de prêt.

### **ADJUDICATION**

Une adjudication consiste en un appel d'offres auquel les soumissionnaires répondent. L'objectif est d'assurer une libre concurrence entre les soumissionnaires. Les investisseurs peuvent participer à une adjudication par deux types d'offres : des offres concurrentielles dans lesquelles ils indiquent le montant nominal demandé et le prix qu'ils sont disposés à payer et des offres non concurrentielles dans lesquelles ils indiquent seulement le montant nominal demandé et paient le prix moyen pondéré lors de l'adjudication.

### **AMORTISSEMENT**

Processus de remboursement d'un prêt, principal et intérêts compris, soit sous forme de paiements périodiques sur une période donnée, soit sous forme d'un paiement unique de principal à l'échéance, comme c'est le cas pour les obligations remboursables en une seule fois (bullet bond) ou les prêts remboursables in fine (bullet loan).

### **ANALYSE DE LA SOUTENABILITÉ DE LA DETTE**

Étude de la situation de la dette à moyen et à long terme d'un pays. Elle dépend des recettes prévisibles qui permettront de rembourser les emprunts arrivés à échéance, et de stabiliser l'encours de la dette. Cette analyse est réalisée conjointement par les services du FMI, ceux de la Banque mondiale et le pays en question.

## **ANALYSE DU PORTEFEUILLE DE LA DETTE**

L'analyse de la composition d'un portefeuille de la dette consiste en une évaluation de l'exposition du portefeuille à des facteurs de risques potentiels tels que des variations de taux d'intérêt et de taux de change. Elle permet de renforcer la capacité d'un pays à élaborer des stratégies de gestion de la dette à moyen terme qui soient compatibles avec des politiques macro-économiques avisées.

## **ARRIÉRÉ**

Somme échue et non réglée ; s'entend notamment des paiements prévus au titre du service de la dette qui sont arrivés à échéance et qui n'ont pas été réglés au(x) créancier(s). Dans le contexte du Club de Paris, les arriérés sont les paiements échus avant la période de consolidation et non réglés. Voir Club de Paris, période de consolidation et opération au titre du service de la dette.

## **BON DU TRÉSOR**

Titre de créance négociable émis à court ou moyen terme par un État. En général, ce sont des obligations émises avec une échéance d'un an ou moins (3 mois, 6 mois) pour le court terme.

## **COMMISSION D'ENGAGEMENT**

Commission perçue par une banque ou un syndicat bancaire rémunérant la partie non utilisée d'un crédit que la banque ou le syndicat s'est engagé à mettre à la disposition d'un emprunteur. Il s'agit habituellement d'un taux fixe qui s'applique au solde non encore tiré.

## **CONCESSIONNEL**

S'entend de tout financement accordé à des conditions substantiellement plus généreuses que celles du marché. Il n'existe pas de définition unique de la concessionnalité et chaque institution a sa propre classification des prêts concessionnels.

## **CRÉANCIER**

Organisme ou entité qui fournit de l'argent ou des ressources et qui doit être remboursé(e) dans les conditions prévues par l'accord de prêt.

## **CRÉANCIER MULTILATÉRAL**

Dans SYGADE, cela fait référence à un type de créancier dans le contexte de la dette extérieure. Les créanciers multilatéraux officiels comprennent le Groupe de la Banque mondiale, les banques régionales de développement et les autres agences intergouvernementales et multilatérales.

## **CRÉANCIER BILATÉRAL**

Dans SYGADE, cela fait référence à un type de créancier dans le contexte de la dette extérieure. Les créanciers bilatéraux officiels comprennent les gouvernements ou leurs agences (y compris la banque centrale), les institutions publiques autonomes et les organismes publics de crédit à l'exportation.

## **CRÉDIT**

Toute somme d'argent mise à la disposition d'une personne physique ou morale contre une promesse de remboursement. Ce terme englobe les accords de transfert, comme les prêts, qui nécessitent un remboursement et sont généralement porteurs d'intérêts.

## **DÉLAI DE GRACE OU DIFFÉRÉ D'AMORTISSEMENT**

Nombre de jours pendant lesquels les remboursements peuvent être retardés sans se voir appliquer un intérêt de pénalisation.

## **DETTE EXTÉRIEURE**

La dette extérieure brute est égale au montant, à une date donnée, de l'encours des engagements courants effectifs (non conditionnels) que les résidents d'un pays ont contractés envers des non-résidents et pour lesquels ils sont tenus de rembourser le principal, avec ou sans intérêts, ou de payer des intérêts, avec ou sans remboursement du principal.

## **DETTE INTÉRIEURE**

La dette intérieure brute est égale au montant, à une date donnée, de l'encours des engagements courants effectifs (non conditionnels) que les résidents d'un pays ont

contractés envers d'autres résidents de ce pays et pour lesquels ils sont tenus de rembourser le principal, avec ou sans intérêts, ou de payer des intérêts, avec ou sans remboursement du principal.

## **DETTE PUBLIQUE**

Au sens large du terme, il s'agit des engagements d'un pays au titre de la dette du secteur public : la dette directe de l'État (ce qui signifie que l'administration centrale du pays gère le prêt) ou la dette contractée par une entreprise publique mais gérée par l'administration centrale du pays.

## **EMPRUNTEUR**

Organisation ou entité définie comme telle dans l'accord de prêt ; c'est habituellement à elle qu'incombe la responsabilité d'assurer le service de la dette.

## **ENCOURS DE LA DETTE**

Également dette accumulée et non remboursée (DANR).

Montant qui a été décaissé mais qui n'a pas encore été remboursé ou annulé. En d'autres termes, il s'agit du total des décaissements réels moins les remboursements du principal.

## **OBLIGATION DU TRÉSOR**

Titre de créance négociable émis par l'État. Ce sont des obligations à long terme avec une échéance supérieure à dix ans (ou supérieure à cinq ans dans certains pays).

## **PAIEMENT D'INTÉRÊTS**

Paiements effectués conformément aux conditions d'octroi d'un prêt, celles-ci étant définies dans le tableau d'amortissement et dans le contrat qui indiquent le ou les taux d'intérêt à appliquer et le mode de paiement des intérêts.

## **REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL**

Paiement effectué par le débiteur au profit du créancier pour rembourser les montants dus au titre du principal, et ce conformément au tableau d'amortissement.

## **SERVICE DE LA DETTE**

Tous les paiements de principal, d'intérêts et de commissions effectués au titre du remboursement d'un prêt ou d'un titre de créance. Le service « effectif » de la dette correspond aux montants effectivement payés pour amortir une dette ; le service « prévisionnel » de la dette (également appelé service de la dette prévu à l'échéancier) désigne une série de paiements à effectuer conformément au contrat jusqu'à l'extinction de la dette.

## **B. OBJECTIF DE LA GESTION DE LA DETTE**

L'objectif principal de gestion de la dette est :

- de satisfaire les besoins de financement de l'État et ses obligations de paiement, au moindre coût possible à court et long terme, tout en maintenant les risques à un niveau acceptable ;
- de veiller à ce que le niveau et le rythme de croissance de la dette restent tolérable ;
- de maintenir l'endettement public sur une trajectoire viable et à mettre en place une stratégie crédible pour réduire le niveau de la dette une fois devenu excessif.

## **O. INTRODUCTION**

La gestion de la dette publique est confiée à la Direction de la Dette qui dépend de la Direction Générale des Finances Publiques au Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique.

Le présent rapport retrace la dette intérieure et extérieure contractée par l'Administration Centrale, la dette des entreprises publiques ainsi que la dette rétrocédée arrêté au 31 décembre 2022.

Etant le résultat de l'existence d'un déficit budgétaire dû à l'insuffisance des recettes de l'Etat par rapport aux dépenses, le recours à l'emprunt est indispensable pour combler le déficit constaté.

Le rapport sur la dette publique s'inscrit dans le cadre de rendre transparente la gestion de la dette publique et d'informer les différents acteurs (autorités, Partenaires Techniques et Financiers, le Public en Général) sur la situation de la dette publique.

Ce rapport présente une occasion pour mettre l'accent sur la situation de l'endettement à la fin de l'exercice 2022.

Il présente la situation de la dette intérieure et extérieure, ainsi que les conditions du financement sur le marché domestique et auprès des partenaires techniques et financiers externes. En outre, ce rapport comprend une analyse de coût et risques du portefeuille de la dette publique.

Ce rapport s'articule sur trois grandes parties :

- I. Situation de la dette publique
- II. Analyse coût et risques du portefeuille existant
- III. Dette et arriérés des entreprises publiques

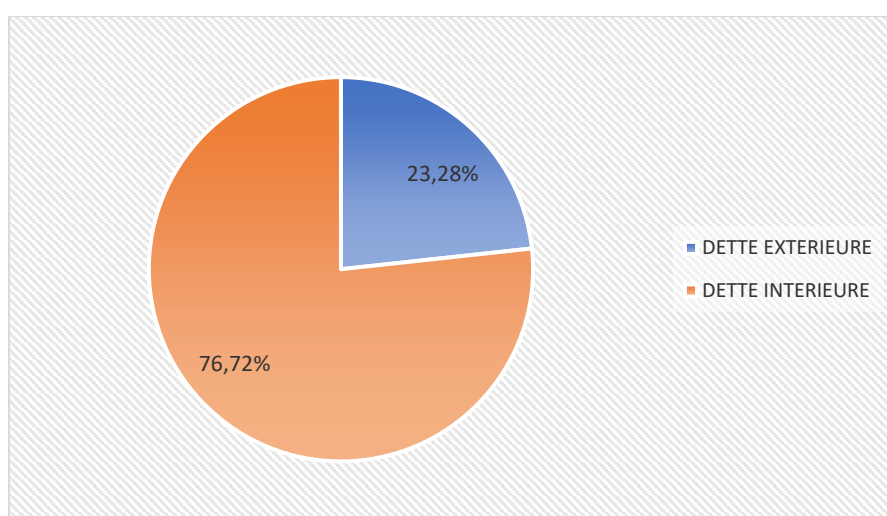
## I. SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

### I.1. Encours de la dette publique

Le portefeuille de la dette publique du Burundi est constitué par des engagements pris par l'administration centrale sur le marché local (dette intérieure) et étrangers (dette extérieure).

A fin 2022, l'encours de la dette publique s'élève à 5 114 898,32 millions de BIF dont 1 190 560,26 revient à la dette extérieure et 3 924 338,80 pour la dette intérieure.

**Graphique 1** : Composition de l'encours de la dette publique à fin 2022



**Source** : Direction de la dette, données du logiciel SYGADE

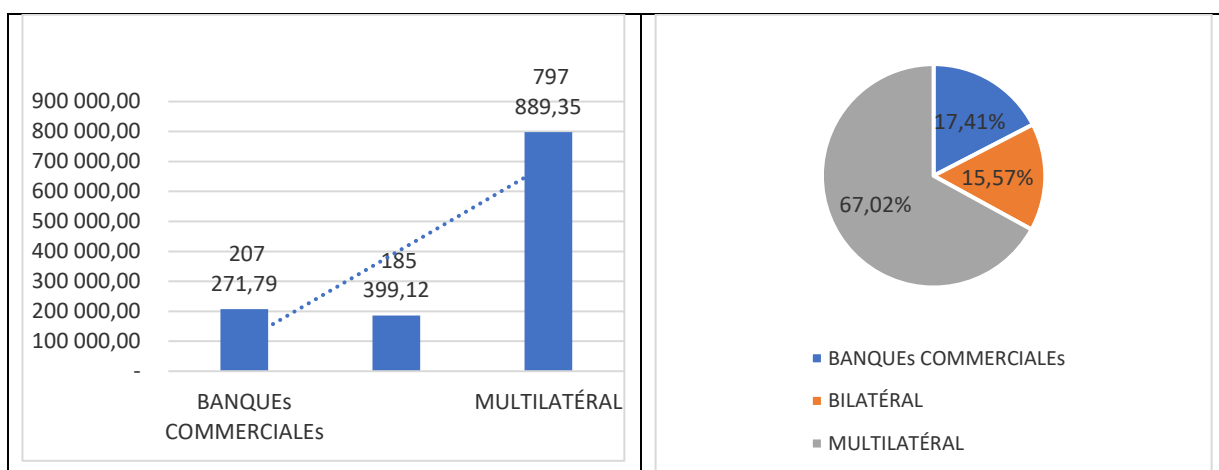
Ainsi, l'endettement public burundais est dominé par la dette intérieure à hauteur de 76,72 % contre 23,28% de l'encours total.

#### I.1.a. Encours de la dette extérieure.

La dette extérieure englobe les engagements pris envers les créanciers Multilatéraux, bilatéraux ainsi que commerciaux

A fin 2022, l'encours de la dette extérieure s'élève à 1 190 560,26 millions de BIF. Il est majoritairement constitué par la dette envers les créanciers multilatéraux à hauteur de 797 889,35 millions, la dette envers les créanciers bilatéraux pour 185 399,12 millions et de la dette envers les banques commerciales pour 207 271,79 millions.

**Graphique 2** : Composition de la dette extérieure par type de créanciers



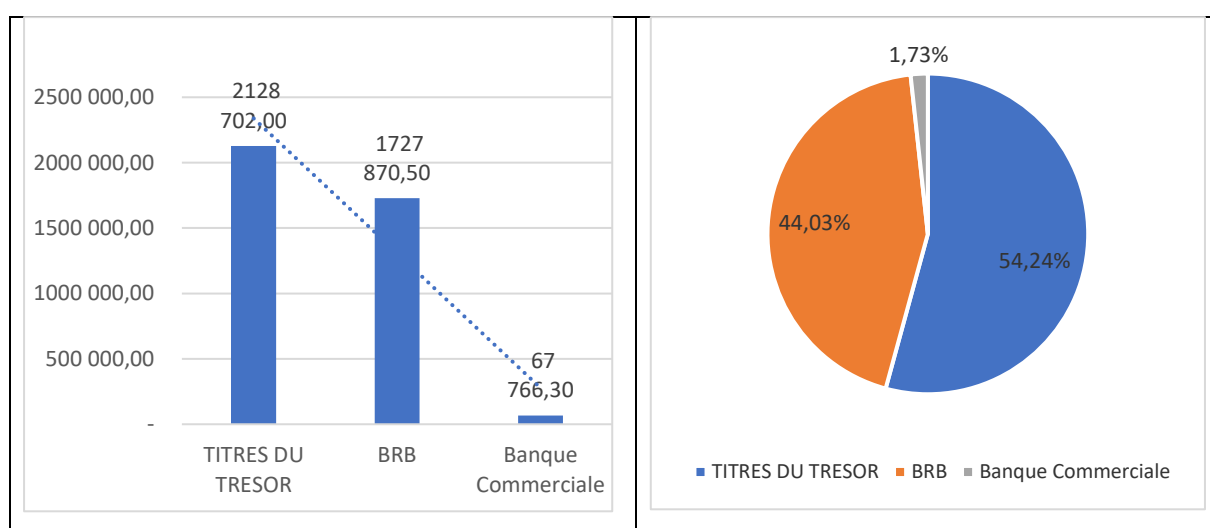
**Source** : Direction de la dette, données du logiciel SYGADE

### I.1.b. Encours de la dette Intérieure.

La dette intérieure est constituée par les engagements pris envers la Banque Centrale (Consolidation des avances, Conventions de financement à travers les lignes de crédit et allocations en DTS), envers les détenteurs des titres publics en termes de bons et obligations du trésor et envers les Banques Commerciales.

L'encours de la dette intérieure à fin 2022 s'élève à 3 924 338,80 millions de BIF dont 1 727 870,50 pour la BRB, 2 128 702 qui revient aux détenteurs des titres publics et 67 766,30 pour les banques commerciales.

**Graphique 3** : Composition de l'Encours de la dette Intérieure par type de créanciers



**Source** : Direction de la dette, données du logiciel SYGADE

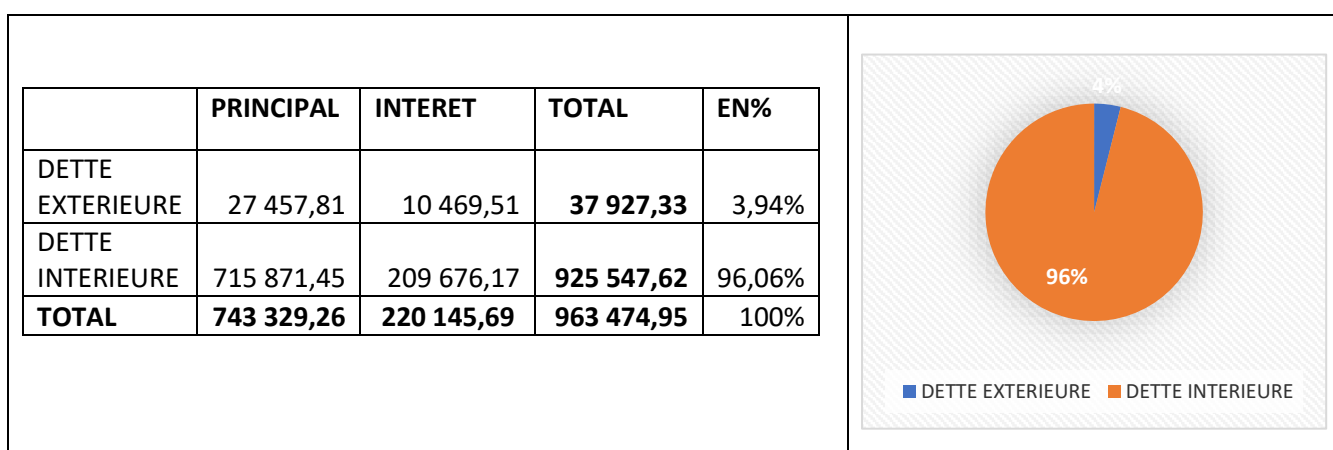
Il ressort en outre de ce graphique que l'endettement intérieur revient en grande partie aux détenteurs des titres publics qui sont principalement les banques commerciales.

Le portefeuille de l'endettement intérieur mérite ainsi un suivi rigoureux afin d'anticiper d'une part sur le risque éventuel de refinancement que pourrait engendrer les émissions nouvelles des titres publics à des taux élevés, et d'autre part, sur le risque de surendettement et enfin l'effet d'éviction du secteur privé.

## I.2. Service de la dette publique.

Au cours de l'exercice 2022, l'Etat a déboursé 963 474,95 millions de BIF au titre de remboursement de sa dette en principal et intérêt dont 37 927, 33 revient à la dette extérieure et 925 547,62 exécuté au titre de la dette intérieure.

**Graphique 4** : Répartition du Service de la dette par source de dette



**Source** : Direction de la dette, données du logiciel SYGADE

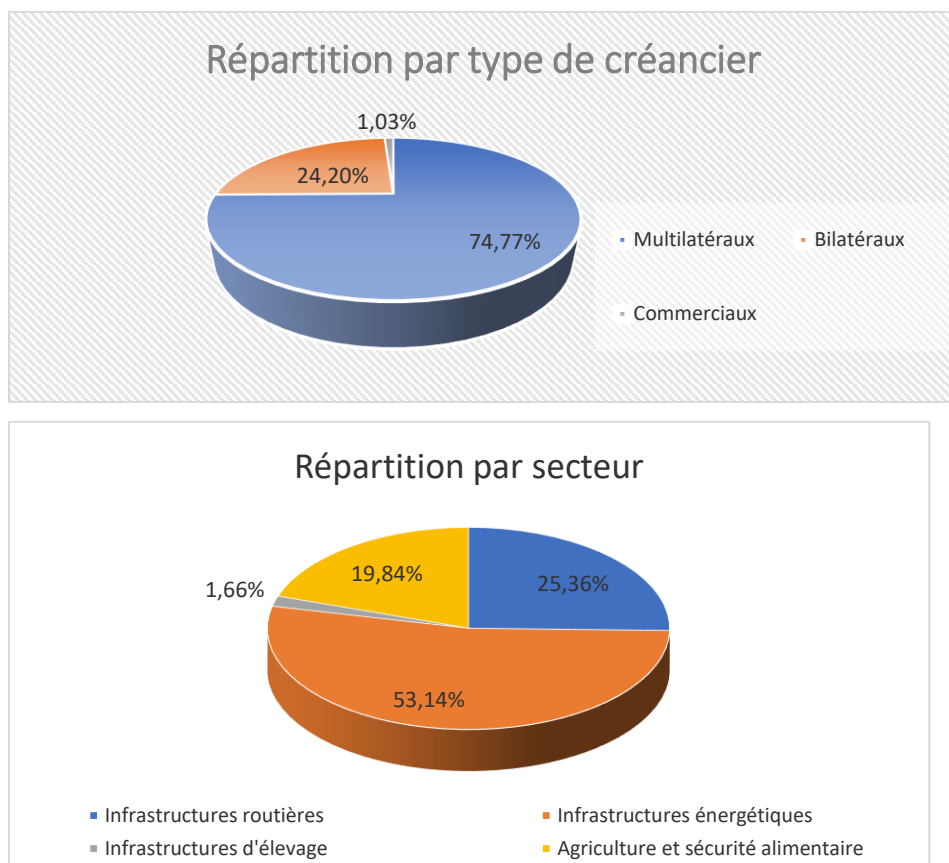
## I.3. Tirages de la dette publique

Au cours de l'année 2022, le montant mobilisé s'élève 813 568,34 millions de BIF dont 73 568,34 millions de BIF constitue les décaissements sur prêts projets et 740 000 millions de BIF résultants des émissions des titres publics en bons et obligations du trésor. La majeure partie du montant mobilisé provient des émissions des titres publics à hauteur de 90,96% du montant global et des décaissements sur prêts projets (sur financement extérieur) représente 9,04%.

- Au niveau de la dette extérieure, les décaissements se répartissent de la manière suivante :

- Par type de créanciers : Multilatéraux 74,77%, bilatéraux 24,20% et commerciaux 1,03%.
- Par secteurs : infrastructures routières 25,36%, infrastructures énergétiques 53,14%, infrastructures d'élevage 1,66% et agriculture et sécurité alimentaire 19,84%.

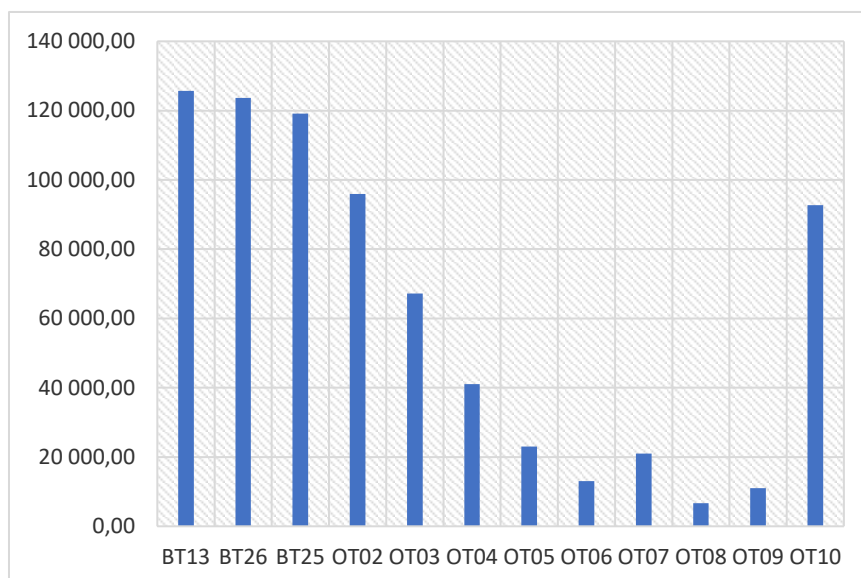
**Graphique 5** : Répartition des décaissements de la dette extérieure par type de créancier et par secteur.



**Source** : Direction de la dette, données du logiciel SYGADE

- Au niveau de la dette intérieure, la mobilisation des financements par obligations du trésor représente 50,20% des émissions et les bons du trésor représentent 49,80% du total de l'exercice 2022.

### **Graphique 6** : Répartition des émissions des titres publics par Maturité



**Source** : Direction de la dette, données du logiciel SYGADE

A travers ce graphique, la politique adoptée par l'Etat Burundais pour financer son déficit est de privilégier le court terme c'est-à-dire les bons du trésor.

#### **I.4. Transfert et flux nets**

Les transferts nets de la dette extérieure (décaissements– remboursement en principal) s'établissent à 35 641,01 millions de BIF alors que les flux nets (transfert net – paiement en intérêt) s'élèvent à 25 171,50 millions de BIF.

En bref, le Burundi a mobilisé en termes de décaissements sur les prêts en cours d'exécution plus qu'il n'en a déboursé pour assurer le service de la dette.

**TABLEAU 1** : Transferts et Flux nets

|                            |                  |
|----------------------------|------------------|
| Tirages                    | 73 568,34        |
| Remboursement en principal | 37 927,33        |
| <b>Transferts nets</b>     | <b>35 641,01</b> |
| Paiement d'intérêt         | 10 469,51        |
| <b>Flux net</b>            | <b>25 171,50</b> |

**Source** : Direction de la dette, données du logiciel SYGADE

## **I.5. Nouveaux engagements**

Au cours de l'exercice 2022, un seul prêt a été signé le 27 avril 2022 avec le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) dans le cadre du financement du Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural (PRODER). Ce projet est financé à hauteur de

53 700 000 de Dollars Américains dont :

- un prêt de 10 750 000 de Dollars Américains à des conditions favorables , assorti d'une maturité de 50 ans, différé d'amortissement de 10 ans et exempt d'intérêt ;
- un don de 42 950 000 de Dollars Américains.

## **I. ANALYSE COÛT ET RISQUES DU PORTEFEUILLE EXISTANT DE LA DETTE PUBLIQUE**

L'analyse coût et risques du portefeuille permet d'apprécier les risques liés à la composition du portefeuille.

### **II.1. Coût du portefeuille de la dette publique**

Le coût de la dette s'apprécie entre autres par le poids de la dette publique sur la richesse nationale (PIB). Ce coût illustre la situation financière du pays et aide à connaître le niveau de risque du portefeuille de la dette. Si la dette du pays est élevée comparé à la richesse nationale alors le risque associé sera élevé.

Ainsi à fin décembre 2022, l'encours de la dette publique en pourcentage du PIB (le taux d'endettement) est de 56%, supérieure donc à 50 % fixé pour les critères de convergence de la communauté Est Africaine.

La dette extérieure représente 13% du PIB alors que la dette intérieure est 43 % du PIB. Notre portefeuille est dominé par l'endettement intérieure.

**TAB**

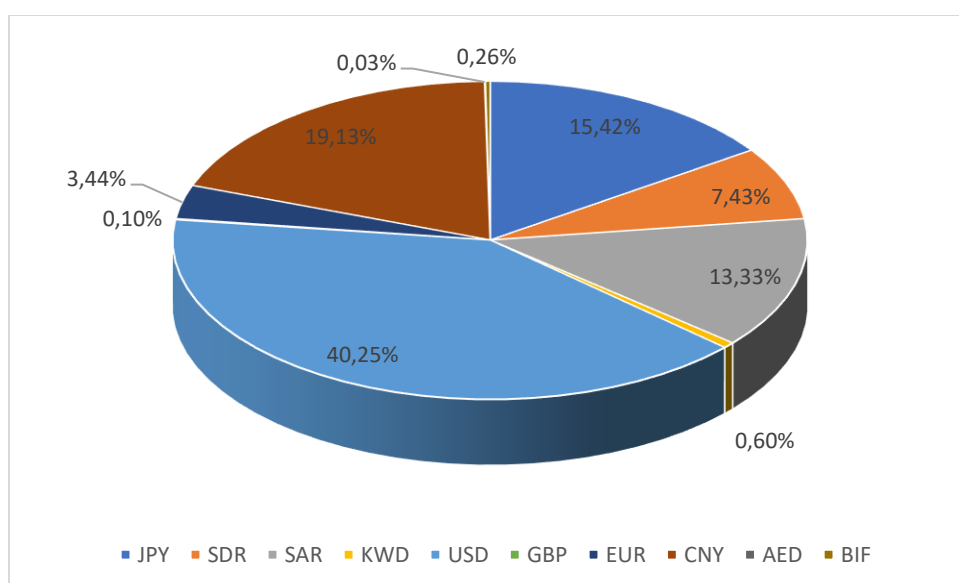
|                                         | Extérieure | Intérieure | Total |
|-----------------------------------------|------------|------------|-------|
| Encours en % du PIB                     | 13%        | 43%        | 56%   |
| Service en % des recettes d'exportation | 7%         | 176%       | 183%  |
| Service en % des recettes budgétaires   | 2%         | 60%        | 62%   |

**Source** : Données de la Direction de la dette et de la Direction Générale de la Planification

## **II.2. Composition du portefeuille par Devises**

Le portefeuille de la dette est libellé en une dizaine de monnaies dont les plus importantes sont le dollars US, le Yuan, JPY et SAR respectivement pour 40,25%,19,13%,15,42% et 13,33%. Les autres monnaies représentent 11,87%.

**Graphique 7** : composition de la dette par devises



**Source** : Direction de la dette, données du logiciel SYGADE

## **II.3. Risques du portefeuille de la dette publique**

### **II.3.a. Risque de refinancement.**

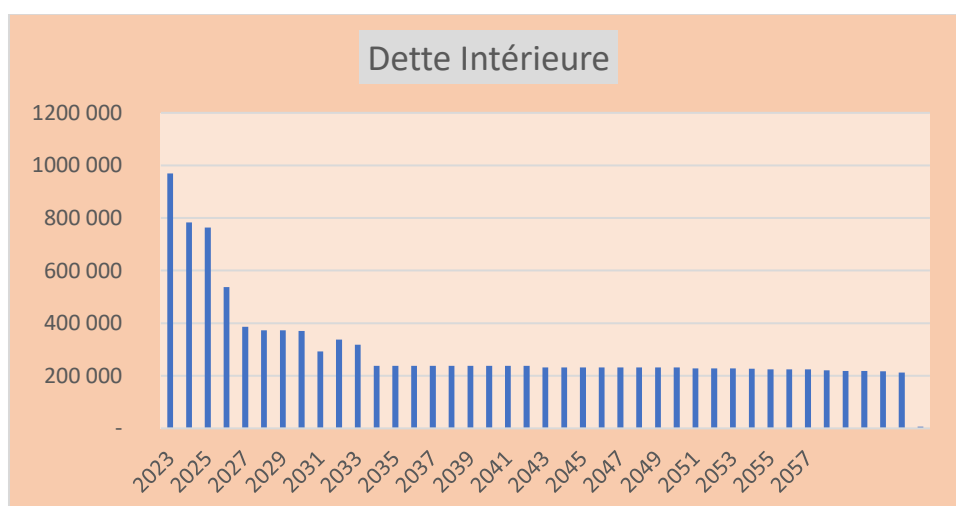
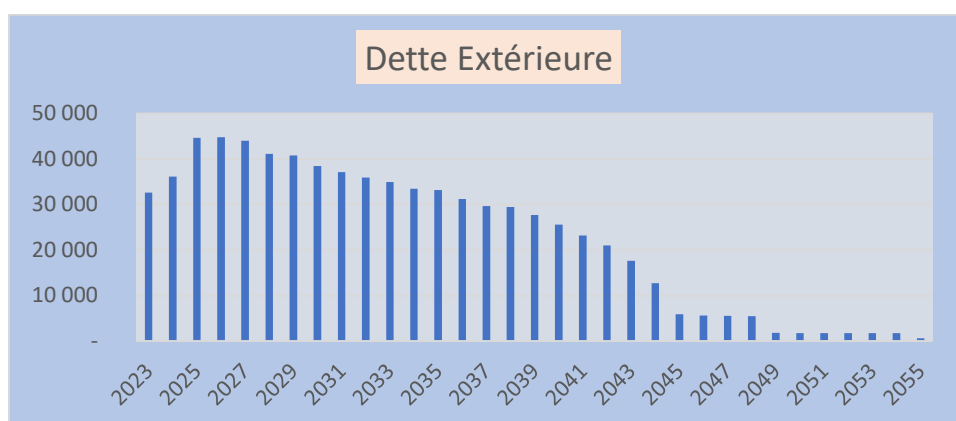
Le profil de remboursement de la dette publique montre une forte exposition du portefeuille de la dette au risque de refinancement.

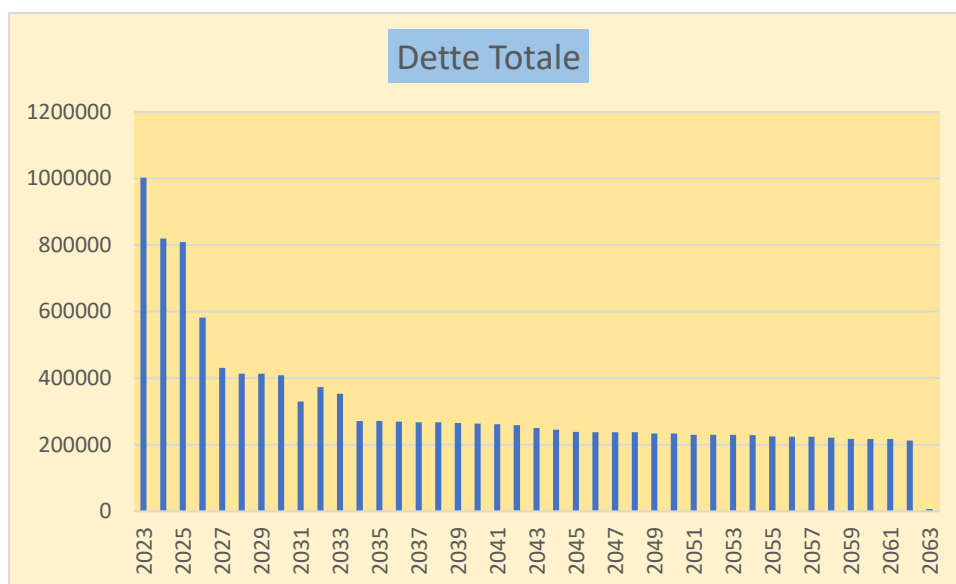
La dette intérieure est plus exposée à ce risque du fait des instruments du marché intérieur en l'occurrence les bons du trésor émis en 2022 qui doivent être refinancés et remboursés en une année. Ce qui justifie le pic observé la première année.

La dette à refinancer dans une année s'élève à 7,8% soit 7,5% pour la dette intérieure et 0,3% pour la dette extérieure.

Dans 5 ans, 29% du service global est à refinancer soit 27% pour la dette intérieure et 2% revient à la dette extérieure.

**Graphique 8** : Risque de refinancement du portefeuille de la dette publique





**Source :** Direction de la dette, données du logiciel SYGADE, les données pour ces graphiques sont en millions de BIF.

### II.3.b. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt n'est pas une préoccupation majeure car tout le portefeuille de la dette du Burundi est à taux fixe. La vulnérabilité du portefeuille au taux d'intérêt pourrait provenir du montant de la dette intérieure et extérieure à refinancer en 2023 en l'occurrence 32 605 millions de BIF pour la dette extérieure et 969 980 millions de BIF pour la dette intérieure.

### II.3.c. Risque de taux de change

Le risque de taux de change représente l'exposition du portefeuille aux variations du taux de change des principales devises dans lesquelles est libellée. Il est mesuré par le pourcentage de la dette libellée en devises étrangères par rapport à la dette totale.

Au 31 décembre 2022, 23,28 % de la dette publique est exposé au risque de taux de change car libellée en devises. La volatilité du taux de change a des implications budgétaires évidentes en ce sens que les prévisions des paiements en monnaies étrangères augmentent consécutivement à cette volatilité.

Etant donné que le Dollar américain et l'Euro sont les principales devises de remboursement de la dette extérieure du Burundi, la variation du taux de ces devises aura des répercussions sur les prévisions budgétaires.

### III. DETTE DES ENTREPRISES PUBLIQUES, ARRIERÉS INTÉRIEURS ET PRÊTS RETROCEDES.

Cette section donne un panorama de la situation d'endettement des entreprises publiques avec ou sans garantie de l'Etat, puis présente la créance sur l'Etat des entreprises publiques (montants en arriérés) et enfin montre la situation de la rétrocession des prêts de l'Etat à des entreprises publiques.

#### III.1. Situation d'endettement des entreprises publiques

Le stock de la dette des entreprises publiques s'élève à 609 992 439 257 dont 46 110 885 000 qui revient à la dette Garantie, 102 843 713 520 de la dette rétrocédée et 461 037 840 737 représente les autres dettes.

La situation détaillée est retracée dans le tableau ci-après :

**TABLEAU 3** : Dette des entreprises publiques

| N° | Entreprises         | Dette de l'entreprise à fin 2022 | Dette rétrocédée, 2022 | Dette garantie 2022 | Date de clôture de l'exercice fiscal |
|----|---------------------|----------------------------------|------------------------|---------------------|--------------------------------------|
| 1  | BRARUDI             | 282 715 875 395                  |                        |                     | 31/12/N                              |
| 2  | ONATEL              | 59 154 731 750                   | 16 009 356 927         | 46 110 885 000      | 31/12/N                              |
| 3  | REGIDESO            | 61 643 525 176                   | 86 834 356 593         | -                   | 31/12/N                              |
| 4  | BURUNDI AIR LINES   | 1 069 870 821                    |                        |                     | 31/12/N                              |
| 5  | SOSUMO              | 8 059 332 931                    |                        |                     | 31/5/N+1                             |
| 6  | OTB                 | 4 747 735 069                    |                        |                     | 30/6/N+1                             |
| 7  | CAMEBU              | 7 309 082 825                    |                        |                     | 30/6/N+1                             |
| 8  | COGERCO             | 5 875 561 550                    |                        |                     | 30/6/N+1                             |
| 9  | ONATOUR             | 2 601 479 530                    |                        |                     | 30/4/N+1                             |
| 10 | OTRACO              | 517 542 113                      |                        |                     | 30/6/N+1                             |
| 11 | RPP                 | 1 219 956 641                    |                        |                     | 30/6/N+1                             |
| 12 | GPSB                | 4 067 977 531                    |                        |                     | 31/12/N                              |
| 13 | CNTA                | 15 050 430                       |                        |                     | 30/6/N+1                             |
| 14 | ROCA CONSTRUCTION   | -                                |                        |                     | 31/12/N                              |
| 15 | LONA                | 43 099 251                       |                        |                     | 31/12/N                              |
| 16 | HOTEL SOURCE DU NIL | 593 929 136                      |                        |                     | 31/12/N                              |
| 17 | SOCABU              | 1 832 906 750                    |                        |                     | 31/12/N                              |
| 18 | ONPR                | 470 389 805                      |                        |                     | 30/6/N+1                             |

|    |                                        |                        |                        |                       |          |
|----|----------------------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|----------|
| 19 | INSS                                   | 1 245 345 568          |                        |                       | 31/12/N  |
| 20 | MFP                                    | 8 816 720 191          |                        |                       | 31/12/N  |
| 21 | PUBLICATION<br>DE PRESSE<br>BURUNDAISE | 216 853 537            |                        |                       | 30/6/N+1 |
| 22 | SRDI                                   | 4 668 168 160          |                        |                       | 31/12/N  |
| 23 | ABP                                    | 32 482 740             |                        |                       | 30/6/N+1 |
| 24 | RTNB                                   | 4 120 223 837          |                        |                       | 30/6/N+1 |
|    |                                        | <b>461 037 840 737</b> | <b>102 843 713 520</b> | <b>46 110 885 000</b> |          |

**Source : Direction des Réformes des Société à Participation Publique**

Le Burundi a harmonisé avec la Communauté Est Africaine (EAC) son exercice budgétaire qui commence au 01 juillet 2021 jusqu'au 30 juin 2022. Certaines entreprises n'ayant pas migrés pour ce conforme à l'exigence de l'EAC, les états financiers sont arrêtés certains au 31/12/2022 d'autres au 30/06/2022.

### **III.2 Situation des arriérés intérieurs de l'Etat**

Le montant total des arriérés intérieurs de l'Etat envers les entreprises publiques considérées s'élève à **103 900 932 817** millions de BIF. Le tableau ci-dessous illustre cette situation.

**TABLEAU 4 : Arriérés intérieurs**

| <b>N°</b> | <b>Entités</b>           | <b>Arriérés intérieurs de l'Etat<br/>sur l'entité à la fin de<br/>l'exercice 2022</b> |
|-----------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| 1         | ONATEL                   | 2 034 395 490                                                                         |
| 2         | BURUNDI AIRLINES         | 7 998 972 104                                                                         |
| 3         | COGERCO                  | 419 650 253                                                                           |
| 4         | ONATOUR                  | 3 696 606 834                                                                         |
| 5         | OTRACO                   | 571 473 543                                                                           |
| 6         | RPP                      | 5 434 785 033                                                                         |
| 7         | GPSB                     | 273 738 316                                                                           |
| 8         | CNTA                     | 9 456 773                                                                             |
| 9         | ROCA construction        | 619 460 984                                                                           |
| 10        | LONA                     | 87 497 424                                                                            |
| 11        | SHTB-Hôtel Source du Nil | 240 625 600                                                                           |

|              |               |                        |
|--------------|---------------|------------------------|
| 12           | SOCABU        | 333 634 471            |
| 13           | ONPR          | 108 496 440            |
| 14           | INSS          | 38 162 418 400         |
| 15           | MFP           | 10 837 526 905         |
| 16           | SRDI          | 3 750 662 631          |
| 17           | HPRC          | 4163565503             |
| 18           | HPNB          | 1 319 936 531          |
| 19           | Hôpital NGOZI | 2 708 091 485          |
| 20           | CHUK          | 9 386 436 385          |
| 21           | CNTS          | 228 644 900            |
| 22           | CPLR          | 2 042 355 833          |
| 23           | HMK           | 7 931 207 474          |
| 24           | ABP           | 4 925 000              |
| 25           | RTNB          | 1 536 368 505          |
| <b>TOTAL</b> |               | <b>103 900 932 817</b> |

**Source :** Direction des Réformes des Société à Participation Publique.

Les montants des arriérés restent provisoires jusqu'à vérification et validation sur pièces.

### III.3 Situation des prêts rétrocédés par l'Etat

La situation des prêts rétrocédés par l'Etat se présente dans le tableau ci-après :

**TABLEAU 5** : Encours de la dette rétrocédée

| <b>Entreprise Bénéficiaire</b> | <b>Encours à fin 2022</b> | <b>Devise</b> | <b>Partenaires</b> | <b>Objet du prêt</b>                                 |
|--------------------------------|---------------------------|---------------|--------------------|------------------------------------------------------|
| REGIDESO                       | 49 000 000                | EURO          | BEI                | Construction de la Centrale Electrique Jiji Murembwe |
| ONATEL                         | 97 694 915,98             | CNY           | EXIM BANK OF CHINA | Buja Métropolitain Network Project                   |
| STNB                           | 219 724 000               | CNY           | EXIM BANK OF CHINA | Télévision Numérique                                 |

**Source :** Direction de la dette, données du logiciel SYGADE

### III.4 Situation de la dette garantie

L'Etat a accordé sa garantie à l'Office National des Télécommunications (ONATEL et à la BANCOBU.

Pour l'ONATEL, les prêts sont contractés au niveau l'HUAWEI et à la BANCOBU respectivement pour 25 500 000 et 4 500 000 de dollars Américains pour l'exécution du Projet de Modernisation du réseau ONAMOB.

**Tableau 5** : Encours de la dette garantie à Fin 2022

| Entreprise Bénéficiaire | Encours en BIF | Encours en USD | Créanciers |
|-------------------------|----------------|----------------|------------|
| ONATEL                  | 45 287 126 504 | 21 947 285,62  | HUAWEI     |
| ONATEL                  | 823 758 496    | 399 214,18     | BANCOBU    |
| TOTAL                   | 46 110 885 000 | 22 346 499,80  |            |

**Source** : Office National des Télécommunications

Au taux de change du 31.12.2022 : 1USD= 2063,45 BIF.

## IV. CONCLUSION

Au cours de l'année 2022, les opérations courantes de gestion de la dette ont été bien assurées et le Burundi a honoré ses engagements envers ses créanciers en termes de remboursements de sa dette.

Toutefois, le niveau de la dette intérieure mérite un suivi rigoureux pour limiter son explosion dans le portefeuille global de la dette. Le renforcement des relations bilatérales et multilatérales envers nos Partenaires Techniques et Financiers contribuerait à réduire le rythme d'expansion de la dette intérieure.